

# Pollution de l'air à l'ozone sur le bassin d'air Ouest de l'Ain

## Niveau information-recommandation

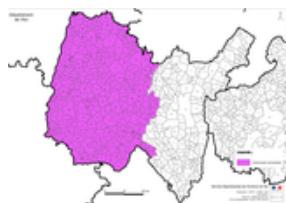
Mis à jour le 29/07/2024



En raison de l'installation d'un épisode caniculaire, Atmo Auvergne Rhône-Alpes annonce un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone sur le bassin d'air Ouest du département de l'Ain (niveau Information-recommandation).

Les températures élevées et le vent faible de sud seront favorables à la formation d'ozone photochimique.

**La partie Ouest du département de l'Ain est donc placé en procédure d'information-recommandation (vigilance pour les personnes sensibles) pour la pollution à l'ozone.**



Pour rappel, il existe trois niveaux d'alerte : information-recommandation (actuel), niveau de vigilance 1 et niveau de vigilance 2.

Recommandations sanitaires lors d'un épisode de pollution à l'ozone :

- Privilégiez les transports en commun (train, bus, tramway, métro, covoiturage)
- Evitez les solvants organiques pour vos travaux (vernis, peintures, white-spirit, colles, etc.) d'entretien ou de bricolage
- Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide (bois, charbon, charbon de bois)
- Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes (marche, vélo, transports en commun, covoiturage)
- En voiture, adoptez une conduite souple et veillez à l'entretien régulier de votre véhicule.

Recommandations à destination des professionnels: <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/episodes-de-pollution/vigilance-pollution-30072024>

Pour la population sensible :

- Préférez sortir le matin avant 13h et le soir après 20h
- Limitez vos activités physiques intenses en extérieur. Celles en intérieur peuvent être maintenues
- Eloignez-vous des grands axes routiers aux périodes de pointe

**Pour toute information complémentaire sur :**

- l'évolution du pic de pollution : <https://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/episodes-de-pollution/vigilance-pollution-30072024>
- les recommandations sanitaires et comportementales : <https://www.ars.sante.fr>